



Ville de MOUSCRON

Stad MOESKROEN



2016/249/PIUN/004

ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS INTEGRE AVEC OUVERTURE ET MODIFICATION DE VOIRIES
APPLICATION DU DECRET DU 5 FEVRIER 2015 RELATIF AUX IMPLANTATIONS COMMERCIALES
APPLICATION DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT
APPLICATION DU DECRET DU 6 FEVRIER 2014 RELATIF A LA VOIRIE COMMUNALE

Concerne la demande de la SA AUDIMA, zoning industriel 4^{ème} rue 20 à 6040 JUMET,

en vue d'obtenir le permis intégré concernant **la construction et l'exploitation d'un centre commercial d'environ 36.494 m² de surfaces commerciales nettes, (dont des boutiques et moyennes surfaces et un hypermarché de 7.504 m²), ainsi que la création de voiries internes et de 2.392 places de parking dont 1.200 en parking semi-couvert et 1.192 places à l'air libre. Le projet consistera par ailleurs en la création d'une voirie publique reliant la rue Vantieghem à la RN511, en la création d'un giratoire sur la RN511, en la création d'une voirie parallèle à la RN511, en divers aménagements à la RN511, et en l'abattage d'arbres, sur le site du Quevaucamps, sur les communes d'Evregnies et de Dottignies.**

Le projet est soumis à enquête publique en application des articles D.29-7 et suivants du Livre 1er du Code de l'environnement (projet de catégorie B soumis d'office à étude d'incidences – rubrique 52.10.02 : commerce de détail en magasins non spécialisés d'une surface totale supérieure à 2.500m² et rubrique 63.21.01.01.03 : local de stationnement de véhicules d'une capacité de plus de 750 véhicules automobiles) rendus applicables par l'article 89 du décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales et en application des articles 24 à 26 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

L'évaluation de l'impact environnemental du projet a eu lieu dans un contexte transfrontière.

Les Fonctionnaires des implantations commerciales, technique et délégué sont conjointement autorité compétente en ce qui concerne le présent dossier.

Le dossier avec **l'étude des incidences et le complément d'étude d'incidences**, peut être consulté à l'Administration communale à partir du 9 novembre 2016.

Date d'affichage de la demande : 26 octobre 2016

Date d'ouverture de l'enquête : 9 novembre 2016

Lieu : rue de Courtrai 63 à 7700 Mouscron

Date de clôture : 8 décembre 2016

Les observations et réclamations écrites peuvent être adressées : Collège communal – rue de Courtrai 63 à 7700 Mouscron

Le dossier peut-être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, au service de l'urbanisme, rue de Courtrai 63 à 7700 Mouscron, **chaque jour ouvrable de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30, ou sur rendez-vous auprès de Mr DELSOIR rue de Courtrai 63 à 7700 Mouscron, 056/86.08.37.** Tout intéressé peut formuler ses observations ou réclamations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Une séance de clôture de l'enquête publique est organisée le 8 décembre 2016, rue de Courtrai 63 à 7700 Mouscron, à 15h00. Toute personne intéressée peut formuler ses remarques et observations lors de cette séance.

Des explications techniques peuvent être sollicitées auprès :

- du demandeur (071/25.88.89 – Jean-Luc STORME)
- des Fonctionnaires technique et délégué - place du Béguinage 16 à 7000 Mons (065/32.80.11)
- du Fonctionnaire des implantations commerciales - place de la Wallonie 1 à 5100 Jambes (081/33.46.10)
- du conseiller en environnement de la Ville : Mr DELSOIR rue de Courtrai 63 à 7700 Mouscron (056/86.08.37)

Le Directeur général

Pour le Bourgmestre,
L'Echevine déléguée,

Christian DELAERE

Brigitte AUBERT